

Sport, Cultures et Sociétés au Maghreb



Dans le cadre du partenariat entre l'IRMC et l'ISSEP de Tunis, un cycle de conférences sur le thème *Sport, Cultures et Sociétés au Maghreb* a été entamé par la conférence de Youcef Fatès, politologue, portant sur *Les usages sociopolitiques du sport dans la reconstruction identitaire et la lutte nationaliste au Maghreb : le cas algérien*. Le conférencier a commencé par analyser les conditions d'émergence du sport en Algérie pendant la colonisation. Il a montré que les compétitions sportives ont constitué des objets de luttes politiques et sociales entre les musulmans et les Français. Dans ce

contexte de rivalité « inter-ethnique », l'Administration coloniale a remarquablement limité l'accès des autochtones à la pratique sportive par l'établissement d'un ensemble de règles. À juste titre, une première circulaire parue en 1928 mentionna que les compétitions entre les équipes musulmanes et les équipes françaises étaient formellement interdites. Une seconde circulaire parue en 1934 obligea les équipes musulmanes à accepter un minimum de cinq joueurs français parmi leur effectif total.

Néanmoins, le sport a été une « arme du colonisé » qui lui assura une visibilité sur la scène sociopolitique. Prenant appui sur l'analyse des sigles et des couleurs, Youcef fatès a pu mettre en évidence l'émergence remarquable des marqueurs identitaires à l'époque coloniale. Ceux-ci se manifestèrent principalement dans l'usage du croissant et de l'étoile à cinq branches comme des

symboles qui ornaient les espaces et les vêtements sportifs. Aussi, les couleurs dominantes, vert, rouge et blanc, étaient les plus utilisées pour identifier les associations sportives algériennes, dont les patronymes étaient porteurs de fortes significations symboliques. Au demeurant, les marqueurs identitaires fondèrent la « radicalisation du nationalisme algérien qui opta pour la violence libératrice ». Le sport n'était alors plus ce « jeu frivole, inutile, stérile », cet « objet insignifiant ». Il se transforma en un outil fortement impliqué dans la lutte de libération nationale algérienne et devint « un acte politique » qui intègra le mouvement de mobilisation contre la colonisation. La glorieuse équipe du FLN en constitue bien un exemple type.

Monia LACHHEB
ISSEP / IRMC

Le corps sportif : entre particularisme et universalisme



Dans le cadre du cycle de conférences sur *Sport, cultures et sociétés au Maghreb*, l'IRMC et l'ISSEP ont invité Jean-Marie Brohm, sociologue, pour intervenir sur *Le corps sportif : entre particularisme et universalisme*. Le conférencier a débuté par l'analyse de la complexité de la réalité corporelle. En se référant à la conception phénoménologique du corps, il développe trois modalités d'existence du corps : le corps-en-soi qui se plie aux lois objectives, le corps-pour-soi qui se trouve au fondement de la subjectivité et le corps-pour-autrui qui structure les relations intersubjectives. Ces multiples dimensions de l'existence corporelle s'imbriquent et fondent la singularité de l'être corporel.

Partant de là, Jean-Marie Brohm s'interroge sur la place du corps sportif et

développe ses spécificités. Selon lui le corps sportif est un modèle du corps qui se réfère à la culture sportive, laquelle culture se définit par son aspect universel. Il se construit par un appareillage technologique qui fabrique un corps objectif et mesuré. En tant que tel, le corps sportif respecte différentes formes d'« étiquetage » selon l'âge, le poids et les catégories de pratiques (cadets, juniors, séniors). Aussi, l'entraînement sportif correspond à « un mécanisme de dressage » qui vise « le formatage de l'image du corps ».

Si l'idéologie sportive tend à neutraliser les différences et à mettre en avant une figure abstraite et objective du corps sportif, elle repose aussi sur une série de marqueurs qui attestent de l'existence de différents niveaux de différenciation. En effet, le corps sportif ne peut pas être asexué : c'est un corps d'homme ou un corps de femme qui suppose un mode d'investissement particulier dans la pratique. Le marqueur de l'âge est aussi important tenant que le corps sportif est supposé être un corps jeune et

productif. Au-delà de cette figure de jeunesse, le niveau de compétence physique du corps et sa configuration harmonieuse conduisent au déni du corps en situation de handicap, ce corps différent qui demeure stigmatisé. Enfin, le corps sportif témoigne de la dialectique entre le pouvoir et l'impouvoir qui se manifeste dans la recherche continue d'une augmentation du capital corporel et d'une maîtrise du monde. Néanmoins, il se trouve soumis à la déperdition progressive du pouvoir de son rendement et de sa performance. En ce sens, le corps sportif est inévitablement dominé par la temporalité qui pose la question de l'altération et du vieillissement.

Au demeurant, le conférencier a conclu que le corps sportif renvoyait ainsi à une vision du monde particulière largement soutenue par une politique qui œuvre pour la normalisation des expériences du corps.

Monia LACHHEB
ISSEP / IRMC

APPEL À CONTRIBUTION

Pour plus de renseignements merci de consulter l'appel détaillé sur le site Internet de l'IRMC : <http://www.irmcmaghreb.org/spip.php?rubrique21>

Cultures, politiques et sociétés au Maghreb. Le sport en question

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC-Tunis) lance un appel à contribution pour un ouvrage collectif : *Cultures, Politiques et Sociétés au Maghreb. Le sport en question*. Les résumés en français, d'une longueur de 3000 signes, sont à envoyer avant le 30 juin 2012 à staps.maghreb@gmail.com

Dates importantes :

Date limite pour l'envoi des résumés : 30 juin 2012.
Notification d'acceptation des résumés : 28 juillet 2012.
Envoi des textes définitifs : 28 octobre 2012.

Notification d'acceptation des textes définitifs : 15 janvier 2013.
Parution de l'ouvrage collectif : 2^e semestre de l'année 2013.